

Critère 1.5

Établir et rendre disponible, à toute personne en faisant la demande, un bilan annuel sur une année glissante comportant les informations suivantes :

- le taux de réussite par filière (AAC, CS, traditionnelle) et par catégorie en première ou deuxième présentation ;
- le nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première et en deuxième présentation.

Afficher la possibilité à toute personne en faisant la demande de recevoir communication écrite de ce bilan.

L'autorité administrative s'engage à fournir le taux de réussite en première présentation à toute école de conduite ou toute association qui en fait la demande pour compléter son bilan.

Un bilan annuel du taux de réussite par filière de notre auto-école peut être envoyé par écrit à chaque personne qui en fait la demande à l'accueil de notre établissement ou par courriel.

Statistiques d'avril 2021 à avril 2022

Aigues - Mortes	Première présentation		Deuxième présentation	
	Taux de réussite	Nb moyen d'heures de conduite	Taux de réussite	Nb moyen d'heures de conduite
B AAC	50 %	26.33	75 %	27.33
B Trad	60.71 %	20.21	63.16 %	22.83

La Grande Motte	Première présentation		Deuxième présentation	
	Taux de réussite	Nb moyen d'heures de conduite	Taux de réussite	Nb moyen d'heures de conduite
B AAC	100 %	20	100 %	36
B Trad	66.67 %	20.5	66.67 %	34.75

Lunel	Première présentation		Deuxième présentation	
	Taux de réussite	Nb moyen d'heures de conduite	Taux de réussite	Nb moyen d'heures de conduite
B AAC	80.39 %	23.85	90.91 %	27.7
B Trad	59.62 %	21.82	50 %	29.68
A1*	82.61 %	20	100 %	26.75
A2*	73.2 %	21.89	74.19 %	30.13

*Nb. : des inscriptions aux permis ALA peuvent être faites sur nos bureaux d'Aigues – Mortes et de La Grande Motte. Toutefois, examens sont dispensés sur l'antenne de Lunel.

Publication du taux de réussite sur notre site internet : <https://www.auto-ecole-marc-bonnamy.fr/resultats.html>